

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.**REUNION DU CONSEIL PROVINCIAL DU 11 DECEMBRE 2008.****SEANCE THEMATIQUE SUR LES SPORTS « BILAN ET PERSPECTIVES ».**

Présidence de Mme Josette MICHAUX, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 h 15.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte. Nous voici réunis pour une sixième séance thématique de notre Conseil provincial qui a pour objet « Les sports : bilan et perspectives ».

Durant 1h30, nous aborderons différents thèmes comme le rôle des pouvoirs publics dans l'accueil des grands rendez-vous sportifs, l'impact de l'organisation de tels événements sur le citoyen et la notoriété d'un pays, le rôle des pouvoirs publics, des fédérations et des clubs dans la formation des jeunes, le sport comme facteur d'intégration et bien d'autres facettes de ce vaste sujet.

La retransmission en direct sur le petit écran a ses impératifs de timing. La séance doit se terminer peu avant 18 heures. Je demanderai donc à chaque intervenant de respecter le temps de parole qui lui est imparti.

Sans plus attendre, je cède la parole à M. le Député provincial en charge des sports, Christophe LACROIX. Vous avez la parole, Monsieur le Député.

M. LACROIX, Député provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Mes chers Collègues, le sport était un jeu et un amusement.

Il est aussi devenu peu à peu une compétition, un événement populaire et médiatique et enfin un énorme business

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

C'est aujourd'hui un phénomène capable d'enthousiasmer les foules ou de les faire déchanter.

Malgré cette évolution, si les pouvoirs publics s'occupent toujours et de plus en plus de sport, c'est d'abord et surtout, pour répondre à une évidence : chaque fois qu'un sport ne peut générer assez de profit financier immédiat pour permettre à son organisateur de couvrir ses frais et dépenses, ce sport ne peut se développer et bien se développer que grâce à la solidarité de tous.

Et le déficit financier est souvent inévitable quand il est question de formation des joueurs, des arbitres, des entraîneurs. La formation cela coûte toujours cher et cela ne rapporte souvent rien en termes de bénéfices financiers à court terme !

Ce sont des pouvoirs publics forts, en tant qu'outils de solidarité, qui, seuls, peuvent mettre en œuvre les actions permettant à chacun de bien se former à la pratique du sport.

Mais affirmer cela, ce n'est pas clore le débat bien sûr.

Car suivent évidemment deux autres questions fondamentales : comment agir quand on est un pouvoir public ? La province doit-elle être un acteur dans le monde du sport ?

Je répondrai à la première question tout à l'heure en exposant notre programme. Mais, je réponds oui, sans hésiter, à la seconde car les actions de la Province de Liège en matière de sport sont nombreuses ; car sa renommée de Province des sports me paraît établie et a d'ailleurs encore été rappelée dans la presse ces derniers jours.

Evitons cependant l'autosatisfaction stérile basée sur nos réussites passées.

Cet après-midi nous accueillons en effet des acteurs ou analystes du monde du sport.

Ces experts seront quelque part nos jurés indépendants et impartiaux capables de nous donner un avis éclairé sur la nécessité ou la qualité de cette action provinciale en matière de sport.

Leurs exposés mais aussi les images qui vont suivre suffiront, j'en suis sûr, à rappeler que par les événements majeurs qu'elle a accueillis (et qu'elle s'apprête à recevoir), mais également par

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

ses infrastructures et enfin par ses outils d'action au quotidien, notre Province est certainement la plus sportive du Royaume et qu'elle figure même parmi les régions les plus sportives d'Europe.

Si nous nous distinguons ainsi des autres, c'est donc que la Province fait ce que les autres ne font pas. Ce seul constat semble suffire à justifier notre action.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Député. Vous le connaissez tous. Il a débuté à la RTBF en 1988. Cette année-là, lors des Jeux olympiques d'été, il recevra le titre de commentateur sportif. Je crois savoir qu'il a pour ami Eddy Merckx et je ne vous étonnerai pas si je vous dis que son mémoire de fin d'études était consacré à un célèbre journaliste sportif Luc Varenne. Cette année, pour la troisième fois, il se voit décerner le Télé Moustique d'or du meilleur journaliste sportif. Vous l'aurez reconnu. Nous accueillons maintenant M. Rodrigo Beenkens et je lui cède bien volontiers la parole.

(Applaudissements).

M. BEENKENS.- Merci Madame la Présidente. Vous m'excuserez de m'adresser à la caméra mais c'est pour cela que je suis ici. Je sais que c'est le 30^{ème} anniversaire du Service des Sports mais je suis très heureux et très honoré d'être ici dans cet endroit magnifique que je ne connaissais que de l'extérieur, dans ce Palais provincial.

Je me suis toujours dit qu'entre Liège et le sport, il y avait quelque chose de magique. J'avoue que les trois grands Tours cyclistes, la France, l'Italie et l'Espagne, en quatre ans, c'est tout à fait inouï.

Vous savez que le Tour de France, Mesdames et Messieurs qui nous regardez chez vous, le Tour de France vient plus souvent en Wallonie qu'il ne va dans le Périgord, il est plus souvent à Liège qu'il n'est à Lyon ou à Nice. Il ne m'appartient pas de dire si c'est exceptionnel oui ou non.

En tout cas, il n'y a pas que le cyclisme. Le Standard de Liège nous fait renouer désormais avec cette culture qu'on avait perdue, la culture de la victoire. C'est vrai que souvent, Mesdames et Messieurs, on commençait un petit peu à se payer notre tête à l'extérieur de nos frontières lorsqu'on parlait de football.

Non, maintenant, nous ne sommes plus la risée de nos voisins. On est fier de nos footballeurs et quelque part, on regarde avec

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

respect et désormais aussi avec cette crainte qui est toujours très importante dans le domaine du sport.

Bref, je n'irai pas plus loin ; je dirais que de Charlemagne à Marie Gillain, en passant par Georges Simenon, les Frères Dardenne, Jean-Michel Saive et Justine Henin, à côté des grandes dames, à côté des grands hommes, il y a aussi des grands événements que nous allons regarder maintenant. Avant cela, je voudrais insister sur le Jumping international de Liège, sur le Tournoi des 4 Nations qui met à l'honneur des sports, tels que le basketball, le rugby, le volleyball, le handball, le baseball ou le karaté. Regardez ce petit montage avec les grands événements organisés par la Province de Liège.

(Reportage « Grands événements et partenariats » commenté comme suit par Rodrigo Beenkens).

Vous allez découvrir en premier lieu la Coupe du Monde de Tennis de table avec la première édition en 2005 ; en 2008 aussi au Country Hall de Liège. Voilà, regardez Jean-Michel SAIVE au Country Hall. Une compétition, il faut le dire, qui a attiré 15.000 spectateurs ; c'était quand même le top mondial, il y avait les 20 meilleurs pongistes du monde qui étaient présents, cette année, en 2008.

Le drapeau italien pour le cycliste et le Giro d'Italia en 2002, entre Cologne et Ans, la même arrivée qu'à Liège-Bastogne-Liège ; entre Verviers et Esch-sur-Alzette et en 2006, le grand départ avec un périple wallon, un contre la montre individuel entre Seraing et Perwez, une étape Perwez Namur. Vous reconnaissez Marino Chipollini. On est déjà dans le Tour de France en 1989 et la victoire d'un premier mexicain Raoul Alcalá, c'était à Spa, et 2006 entre Huy et Saint-Quentin. Et bien, quand le Tour vient en Belgique, il y a un belge, en tout cas à Liège, en jaune. Il y a eu Wauters et on revoit bien sûr Johan Bruyneel qui s'était imposé sur le Boulevard de la Sauvenière avant de porter le maillot jaune le lendemain.

Et puis, chaque année bien sûr, sur nos routes, avec nos côtes mythiques, il y a Liège-Bastogne-Liège et la Flèche wallonne, avec notamment La Roche aux faucons, la dernière côte qui avait attiré l'attention d'un certain Jean-Marie Leblanc.

Mais, il n'y a pas que le cyclisme, le meeting international d'athlétisme au Complexe sportif de Naimette. 7^{ème} édition de l'organisation de la Province de Liège en 2008. Il y a toujours au minimum 5 athlètes de niveau international. Il faut savoir, par exemple, que cette année la compétition a offert la possibilité de se qualifier pour les Championnats de monde à Osaka ou aux Jeux olympiques de Pékin.

J'ajouterai à cela également la Fed Cup de tennis qui est arrivée ici en 2006 et 2008 contre l'Australie et contre la Russie

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

et la Legends cup. Savez-vous quand même que Bjorn Borg, John McEnroe et Guillermo Villas, c'est toute mon enfance, c'était ici et quand je calcule, ça fait 22 victoires en Grand Chelem à eux trois. Ils ont gagné ensemble 8 fois Wimbledon, 6 fois Roland Garros, 5 fois l'US Open et 2 fois l'Australie.

J'enchaînerai en vous disant que s'il y a des grands événements, il faut aussi de grands partenaires.

Je vous ai déjà parlé du Standard. Dominique D'Onofrio va maintenant vous parler de la politique sportive de l'Académie Robert Louis-Dreyfus ; René HAMAITE va vous parler des missions de l'ADEPS et puis, on va découvrir ce qu'est Golazo grâce à Christophe Impens. C'est parti.

(Reportage).

C'est vrai que Golazo quelque part est un partenaire fiable de la Province de Liège et une référence aussi, vous ne le savez peut-être pas, en matière événementielle dans le Nord du pays ; preuve que là aussi les Wallons et les Flamands peuvent s'entendre.

On va évidemment dépasser nettement le contexte belgo-belge et le contexte communautaire dans les minutes qui viennent. Dans quelques instants, Mme la Présidente va vous faire découvrir Alexandre Husting qui est une véritable référence en matière de politologie et qui est chercheur au Département des sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles.

Mais avant cela, on vient de vous parler de partenariat, il y en a un avec qui le partenariat est presque indissociable, c'est trois lettres : ASO, Amoury Sport Organisation ; c'est donc l'organisation du Tour de France. Nous allons accueillir celui qui en fut le directeur de 1989 à 2006. Ancien coureur cycliste professionnel, c'est la tête et les jambes, il a été champion de France universitaire, Mesdames et Messieurs, mais aussi journaliste sportif à la « Voix du Nord » et au journal « L'Equipe ». Il est né un 27 juillet, c'est comme Bourvil, et il se définit comme un turiféraire du Tour de France. Madame la Présidente, nous allons donc accueillir Jean-Marie Leblanc.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Beenkens. Monsieur Leblanc, si vous voulez bien nous faire le plaisir d'approcher de la tribune et je vous remercie déjà d'avoir accepté notre invitation. Je vous en prie. Vous avez la parole, Monsieur Leblanc.

(Applaudissements).

M. LEBLANC (à la tribune).- Bonjour à tous, Mesdames et Messieurs.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Les multiples passages du Tour de France en Province de Liège et son grand départ, les multiples Liège-Bastogne-Liège et Flèche wallonne en Province de Liège, bien sûr, chaque année, l'un et l'autre depuis 1989 pour le Tour, 1990 pour les Ardennaises mais aussi l'accueil du Giro, bientôt de la Vuelta, ces 18 années d'expérience personnelle me permettent d'apporter un témoignage qui sera évidemment à forte connotation cycliste.

On m'a demandé de réfléchir un peu sur le rôle des pouvoirs publics, en particulier dans les grands événements de cyclisme. Je dirais que ce rôle est vraiment sincèrement fondamental. Il est souhaitable bien entendu mais je dirais même qu'il est nécessaire car tout d'abord, on n'organise pas de grands événements de cyclisme si les pouvoirs, les collectivités locales n'y sont pas favorables. Pour la bonne raison que contrairement à d'autres événements comme le football, le tennis, la natation qui s'organisent dans des lieux dédiés, le terrain de sport de la course cycliste, c'est la route et pour utiliser la route, il faut naturellement des autorisations et il faut des mesures de sécurité extrêmement strictes. D'où un travail minutieux de préparation et une concertation obligatoire avec les autorités nationales ou régionales et locales.

C'est évidemment avec les autorités locales de police, les services techniques que l'on détermine le lieu d'arrivée, le lieu de départ, les évacuations, les parkings, l'installation du centre de presse ; tout cela est un travail de concertation qui ne pourrait pas se faire si les collectivités locales n'étaient pas candidates.

Il faut donc accepter, vouloir, accueillir une grande compétition de cyclisme et dans ce cas, on passe un accord de partenariat avec l'organisateur, en l'occurrence pour le Tour de France, avec ASO, et de surcroît, dans cette conjoncture, on participe au financement de l'opération. Sachez par exemple que pour le Tour de France, dans le budget du Tour de France, la part des collectivités locales est de 10% grosso modo. Pour des épreuves comme les classiques Paris-Tour où la Ville de Tour est dans le titre, Paris Roubaix où la Ville de Roubaix est dans le titre ou dans les Ardennaises, ce concours est un petit peu plus important.

Alors, vous allez me dire : pourquoi les collectivités locales sont-elles candidates et pourquoi acceptent-elles de participer au financement de l'événement.

D'abord, c'est un constat, parce que beaucoup d'élus aiment le sport cycliste qui est inscrit dans la culture et dans l'histoire de nos pays, de nos régions.

Parce que le cyclisme, on s'accorde à le reconnaître, joue un rôle social puisqu'il est gratuit.

Parce que les grands événements de cyclisme apporte des

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

retombées ; des retombées en terme de notoriété à travers les médias, à travers la télévision ; ce n'est pas pour autre chose que nous avons tellement de candidatures dans les régions touristiques, les régions de montagne, les régions côtières. Une campagne de publicité à la télévision coûte infiniment plus chère qu'une étape du Tour de France.

Parce que les retombées sont à caractère économique. Vous pensez bien qu'une petite ville itinérante comme le Tour de France avec ses 4500 personnes, plus le public, réinjecte dans les commerces locaux, les hôtels, les restaurants, les stations-services beaucoup d'argent.

Et puis, les grands événements apportent ce que j'appelle une animation citoyenne, amènent avec eux la fête. A cet égard, dans cet endroit, ici et au dehors, j'ai ressenti dans ma carrière une des plus fortes émotions. D'abord, chaque année, avec la présentation des coureurs sous la tente de la cour du Palais provincial où les gens de toute condition, les femmes, les enfants viennent adhérer à la fête et puis, j'ai le souvenir de ce magnifique grand départ en 2004 avec la présentation naturellement des concurrents du Tour mais des anciens champions, des chanteurs ; une véritable fête qu'on ne retrouve que dans le sillage d'une compétition de cyclisme.

Et puis, il y a la possibilité à travers un grand événement, d'éveiller des vocations chez les jeunes, de stimuler leur ambition. Victor Hugo disait : « Je veux être Chateaubriant ou rien ». J'imagine que les jeunes coureurs ne disent pas : « Je veux être Eddy Merckx ou rien » mais quand même, c'est lorsqu'on a des champions qui vous font rêver que l'on a des chances évidemment de progresser.

Donc, une fierté d'appartenance lorsqu'un grand événement vient visiter votre région.

C'est pourquoi, pour toutes ses raisons, il y a dans le cyclisme une forte, forte implication des collectivités locales mais aussi de tout ce qui gravite autour des collectivités locales : les associations, les clubs sportifs bien entendu, les offices de tourisme pour les raisons que j'ai indiquées il y a un instant, les groupements professionnels, dans l'agro alimentaire par exemple.

Il y a là, ce que j'appelle, un ciment social autour du cyclisme, autour du Tour de France indépendamment du rôle d'accélérateur de travaux : les routes, les aménagements et puis évidemment le gros travail de promotion dans le domaine de l'économie et du tourisme.

Voilà ce que l'on peut dire sur l'implication des collectivités locales dans les grands événements cyclistes.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Leblanc. Nous allons maintenant inviter M. Husting à rejoindre la tribune. M. Husting est chercheur à l'ULB. Il va nous donner le point de vue éclairé d'un sociologue sur l'impact qu'a l'organisation de grands événements sportifs sur le citoyen et la notoriété d'un pays. C'est à vous, Monsieur Husting. Merci de votre présence.

M. HUSTING (à la tribune).- Merci beaucoup. Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, il me revient pendant 5 minutes, de broser un aperçu général de la question essentielle : est-ce qu'il faut organiser un grand événement sportif ? Est-ce que ça vaut la peine ?

Alors quand on regarde le nombre de candidatures à l'organisation des coupes du monde de football, des championnats européens de football, des tours cyclistes - Jean-Marie Leblanc l'a rappelé il y a un instant - l'organisation des Jeux olympiques, ma question peut sembler absurde. Oui, il semble intéressant d'organiser un grand événement sportif.

Le souci que, moi, j'ai avec cette affirmation-là, c'est que ça ne repose pas sur grand-chose de scientifique. C'est qu'on mélange un petit peu tout et qu'on vient présenter des chiffres qu'on lance comme cela dans la presse, en disant que tout à coup, ça crée entre 100, 150, 300, 350.000 - j'ai vu pour la Coupe de monde de football en Afrique du Sud que ça allait créer 160.000 emplois et amener 350.000 touristes -.

Alors, je trouve que cela ne répond pas beaucoup à la question essentielle qui est de savoir : est-ce que ça vaut la peine, oui ou non, d'organiser un grand événement sportif ?

On me dit généralement : oui, ça vaut la peine, ça a un impact économique et un effet sur l'emploi. Alors, je crois que l'on est tous d'accord pour dire aujourd'hui que peu importe ce qu'on organise, ça a toujours un impact économique et ça peut toujours de manière corrélée avoir un impact sur l'emploi. La question n'est pas la même. Ça, c'est de la logique économique de base. On organise quelque chose, il y a une modification des habitudes de consommation, il y a des investissements, il y a donc une demande, une offre, il y a donc une augmentation de la valeur ajoutée d'un pays, donc une création d'emplois, etc, etc, etc.

Donc, tout ce qu'on organise a évidemment cet impact-là.

La question que, moi, je me pose : est-ce qu'il faut organiser l'événement plutôt que de me demander s'il est rentable d'organiser l'événement. ce qui me gêne dans beaucoup de discours actuellement, c'est d'essayer de nous vendre l'événement sportif en disant que

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

c'est rentable. Là, on verra peut-être si on a un peu de temps ensemble, si financièrement c'est rentable et on verra toutes les précautions d'usage qu'il faut prendre quant à la retombée économique d'un événement sportif international.

Moi, je préfère me poser la question de savoir : est-ce qu'il faut l'organiser cet événement oui ou non, non pas en terme de retombées économiques, c'est effectivement très flou ce critère de retombée économiques, mais plutôt de savoir par une bête analyse simple de la théorie des coûts et avantages. C'est-à-dire que d'un côté, on voit combien cela coûte mais combien ça coûte pas uniquement en terme financier mais en terme également non monétaire. Et combien est-ce ça rapporte en terme d'avantages financiers et extra financiers.

Il est clair qu'une infrastructure sportive, ça a un coût ; ça a un coût aujourd'hui mais ça a un coût sur plusieurs années en terme de gestion, en terme d'entretien, etc, mais évidemment il y a des avantages immatériels, non pécuniaires. Le fait par exemple de susciter du bénévolat, de recréer du lien social, d'améliorer les infrastructures routières, d'améliorer - on en a parlé tout à l'heure - l'image du pays. Mais ici aussi, quand on parle de l'image du pays, il faut revenir avec une analyse type « coûts-avantages », c'est-à-dire combien coûterait une campagne de promotion classique à la télévision par rapport à l'investissement dans des infrastructures sportives.

Donc, ce qui m'étonne un petit peu, c'est qu'on adopte toujours une analyse de type kénéésienne ; voilà il y a une demande, donc il y a une offre qui suit, une augmentation de la valeur ajoutée, une augmentation de l'emploi, etc. Et, on oublie toujours tout le côté immatériel qu'il soit positif ou négatif : les effets simples que tout le monde connaît en économie, les effets d'éviction et les effets de substitution.

Moi, comme tout le monde, j'ai un budget limité pour les activités culturelles, de détente, etc. Ce qui veut dire que si la Coupe du monde ou un autre événement s'organise en Belgique, il est clair qu'à un moment donné, je dois choisir. J'investis mes ressources financières pour l'accès à un événement sportif mais c'est de l'argent que je n'investis pas pour l'entrée d'un cinéma, d'un musée, etc.

Il y a les effets d'éviction. Le fait simplement de se dire, et bien le coût de l'hébergement à Bruxelles ou dans d'autres capitales ou dans d'autres villes belges va augmenter, et bien peut-être que ça va dissuader les touristes LANDA à se déplacer durant cette période-là et ultérieurement dans les villes organisatrices.

Donc, à la question finale est-ce qu'il faut organiser un événement oui ou non, je dirais oui mais sortons du cadre de la

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

rentabilité financière. On ne sait pas d'ici cinq ou six ans quel sera le cours du pétrole, on ne sait pas d'ici cinq ou six ans combien coûteront les mesures de sécurité, on n'en sait rien ; tout cela est extrêmement aléatoire et toutes les études montrent bien qu'entre l'étude économique avant et après, il y a une très, très grande marge de manœuvre.

La question que je trouve qu'il faut se poser aujourd'hui, c'est est-ce que l'utilité sociale qui va découler de l'organisation de cet événement-là est justifiable et justifie l'organisation de l'événement.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Husting. Nous retrouvons à présent M. Beenkens.

M. BEENKENS.- Nous voilà dans une nouvelle partie maintenant. Après vous avoir parlé des événements et des partenaires, il est temps maintenant de parler des infrastructures et nous allons les découvrir, si vous le voulez bien, ensemble avec ce montage audiovisuel.

(Reportage « Infrastructures » commenté par Rodrigo Beenkens).

On commence avec Naimette-Xhovémont. La Province a repris pour le franc symbolique ces installations à la Ville de Liège. Complexe inauguré le 27 mai 2000. On y pratique l'athlétisme et le rugby. On y constate aussi un gros travail d'investissements et la fréquence est de 1200 personnes, dont 400 élèves.

Voici l'Euro Tennis de Barchon. Le centre est utilisé par les élèves de la section sportive de l'Enseignement provincial. On peut espérer également que de nos nouvelles infrastructures arriveront bientôt du côté de Huy.

On continue avec le CREF qui a été inauguré le 25 mai 2004. Entre 230 et 260 événements par an. Je me suis un petit peu amusé à essayer de répertorier tout cela. Ca fait pratiquement deux jours sur trois. On peut donner l'exemple de la Sampdoria de Gênes qui y est venu avant son match contre le Standard et le Comité olympique belge a également contacté la Province de Liège pour préparer les Jeux olympiques 2012 à Londres. On peut comparer cela à Tubize. Il y a en plus des hébergements de bonne qualité.

On termine avec la piste cycliste provinciale de Alleur, un outil absolument exceptionnel d'apprentissage pour les jeunes cyclistes en herbe ; beaucoup d'initiations. Cette piste a été inaugurée de manière prestigieuse, vous voyez ces images qui datent

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

du 16 avril 1999, avec Eddy Merckx, Jean-Michel Saive sur le vélo et Jean-Marie Leblanc était là également.

Voilà, nous allons maintenant vous présenter la Maison des Sports de la Province de Liège, une asbl qui a été fondée en 1983, l'année de la mort de Tino Rossi, quand Yannick Noah a remporté Roland Garros et quand Bernard Hinault, mon cher Jean-Marie Leblanc, remportait la Flèche wallonne.

Quelles sont les missions de la Maison des Sports ? Ses services, ses membres ? C'est une Maison unique en Belgique avec 62 fédérations et associations-membres. Place au reportage.

(Reportage sur la Maison des Sports).

Voilà, avant évoquer deux thèmes qui me tiennent particulièrement à cœur, que sont la formation et l'intégration, je vous cède volontiers la parole, Madame la Présidente.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Beenkens. Nous allons maintenant entendre l'avis des quatre groupes du Conseil sur la politique sportive menée par notre Institution provinciale et le premier à intervenir est M. Jean-Marie Gillon, au nom du groupe ECOLO.

M. GILLON (de son banc).- Merci Madame la Présidente.

ECOLO adhère à la majorité des actions programmées par le Collège provincial pour la législature 2006-2012 dans le domaine des sports.

Nous restons néanmoins sceptiques quant à la nécessité des nombreux investissements immobiliers liés à la construction ou à l'achat d'infrastructures sportives.

Nous restons aussi dubitatifs lorsqu'il s'agit de soutenir financièrement des projets initiés à d'autres niveaux et qui se révèlent non viables tels que celui du Country Hall au Sart-Tilman. Et d'autant plus quand ces investissements sont inévitablement liés à des coûts de fonctionnement importants et récurrents.

Nous nous posons aussi des questions sur la logique d'implantation de ces infrastructures, de même que sur celle de la localisation de certaines manifestations sportives emblématiques. Il semblerait bien, en l'occurrence, que pour en bénéficier, il vaille mieux porter une vareuse d'une certaine couleur. Citons une arrivée d'étape du Giro à Hotton, un départ à Wanze, la clôture du mois des sports organisée à Wanze également dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Service des Sports.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Espérons que ces choix, dans le contexte des problèmes financiers que nous risquons de rencontrer d'ici peu, ne remettront pas en cause ce slogan repris dans les objectifs du Service des sports : « A l'écoute de tous les sportifs et de tous les sports ».

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Gillon. La parole est maintenant à Mme la Conseillère provinciale Denise Laurent, pour le groupe PS.

Mme LAURENT (de son banc).- Madame la Présidente, chers Collègues, la parole m'est donnée ce jour pour vous faire part concrètement des actions menées par le département des sports en faveur des initiatives locales.

En effet, la démarche du Collège provincial s'inscrit clairement depuis plusieurs années dans la voie d'un partenariat proposé aux communes et aux associations sportives de la Province.

Qu'il me soit permis aujourd'hui de souligner l'aide technique et logistique apportées aux initiatives communales visant à promouvoir la pratique du sport par le plus grand nombre ainsi que l'octroi aux clubs locaux d'aides financières pour les aider à réaliser leur projet.

En guise de premier exemple, je citerai la fête des sports à Trooz. Cette fête vise à sensibiliser l'ensemble de notre population aux bienfaits d'une pratique sportive récurrente en mettant sur le devant de la scène des sports déjà pratiqués dans notre localité mais peut-être moins médiatisés que le football par exemple. Cette manifestation attire chaque année plusieurs dizaines de personnes qui reçoivent à cette occasion une information la plus complète possible sur les opportunités sportives locales mais aussi sur les solutions mises à disposition à l'échelon provincial pour répondre à leur attente. L'aide logistique apportée par la Province à cette fête des sports annuelle est prépondérante au succès de cette manifestation et à sa pérennisation au fil des ans.

Le deuxième exemple est celui du tournoi de mini-foot ou de football en salle organisé chaque année par le formateur bien sûr bénévole des jeunes du Royal Wallonia Football Club de Nessonvaux. Ce tournoi qui s'adresse d'abord aux équipes diablotins et préminimes de la Province, est planifié durant la trêve hivernale inhérente à la compétition de football en extérieur. La renommée du tournoi dépasse de loin les limites de la commune et chacun s'accorde à dire que son succès est de loin mérité par la qualité des équipes pourtant issues d'horizons différents.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Là aussi, la Province répond présente par une offre de trophées ou une aide financière qui permettent le déroulement du tournoi dans des conditions valorisantes pour nos jeunes sportifs.

Aujourd'hui, le rôle du sport est indiscutablement un rôle sociétal ; il est facteur de cohésion sociale. Ces deux exemples démontrent, me semble-t-il, que les missions de la Province dans le domaine des sports sont menées par des actes concrets, en prise directe avec la réalité sportive et sociale des clubs ou des associations sportives et méritent à ce titre, d'être soulignées.

Merci, Madame et Messieurs les Députés ; merci, Madame la Présidente.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci, Madame la Conseillère. C'est maintenant M. Alain Defays qui va s'exprimer au nom du groupe CDH-CSP.

M. DEFAYS (de son banc).- Madame la Présidente, chers Collègues, le groupe CDH-CSP est bien entendu favorable à la présence du Tour de France en Province de Liège, mais aussi de Vuelta, du Giro, tout comme en son temps, nous avons soutenu la présente de l'Euro 2000 à Liège. Et pourquoi pas demain, les Championnats du monde cycliste.

En effet, et cela a été dit, les retombées économiques sont importantes dans le secteur Horeca notamment, mais pas seulement, et la renommée de notre région est portée très largement en dehors de nos frontières grâce à ces événements.

C'est le cas également, grâce au Grand Prix de Fl de Francorchamps.

Ces constats ne peuvent être discutés et toutes les études le prouvent, même si M. Husting a mis quelques nuances à ces constats.

De plus, ce sont de grandes fêtes populaires que ces manifestations engendrent.

Cela dit, et je vais vous surprendre, ne nous y trompons pas, ce n'est pas du sport. En effet, nous ne favorisons pas le développement et la pratique du sport chez nos concitoyens par ces manifestations même si sans doute l'une ou l'autre vocation peut

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

naître de la participation à ces événements.

D'ailleurs, ces initiatives se trouvent classées dans le département des grands événements des compétences de notre Province. Il s'agit principalement de spectacles sportifs, utiles et opportuns pour les raisons que j'ai évoquées mais ce n'est pas du sport pour le grand public.

Ceci dit, en voyant la presse d'aujourd'hui et les envies que cela peut susciter dans d'autres sous-régions de notre région, en Wallonie, ne boudons pas notre plaisir ; je le redis.

Deuxième réflexion : la place du pouvoir public, comme la Province de Liège, dans le sport.

Ne prenons pas la place des clubs sportifs ; ne prenons pas la place des fédérations ; ne prenons pas non plus la place de la Région wallonne, ni des communes. Pour le CDH-CSP, la place de la Province est la proximité de tous ces acteurs et l'aide que nous pouvons leur apporter dans leurs initiatives tant en formation qu'en matière d'infrastructure quand notre dimension le permet et que notre soutien rendent ces projets réalisables.

Dernière suggestion, Madame la Présidente, si vous le permettez mais mon collègue Jean-Paul Bastin viendra plus longuement tout à l'heure, à cette époque du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, pourquoi pas symboliquement en Province de Liège prévoir comme un droit, le droit d'accès de chacun et de chacune à une activité sportive.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Defays. Enfin, pour le groupe MR, c'est Mme Cathy Firquet qui va nous donner son avis.

Mme FIRQUET (de son banc).- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues, pour revenir sur le bilan qui vient d'être dressé, je parlerai aussi d'un problème de mentalité lié aux constats faits par d'autres du manque d'activités physiques à l'école ; un problème par rapport auquel la Province pourrait apporter sa pierre à l'édifice.

La proximité de l'action provinciale existe, elle a fait ses preuves ; reste selon moi à réconcilier le monde de l'enseignement et les clubs sportifs.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

L'encadrement des jeunes dans les clubs, par exemple, est critiqué sur base du fait que cet encadrement n'est pas systématiquement orchestré par le détenteur d'un diplôme de régent en éducation physique. C'est vrai, mais il ne faut pas perdre de vue que les clubs, de leur côté, manquent cruellement d'encadrements. Par ailleurs, certains régents en éducation physique n'aiment pas le sport, ne le connaissent pas dans la mesure où ils ne l'ont jamais réellement pratiqué dans un club, en tout cas.

Alors, que faudrait-il faire ? Peut-être tout d'abord obliger les étudiants en éducation physique à réaliser une partie de leurs stages dans les clubs de la première à la dernière année de leurs études. Cela leur donnerait plus d'expérience et ça apporterait un complément d'encadrement dans les clubs ; le pont serait ainsi établi entre les deux mondes, scolaire et sportif.

Peut-être aussi permettre aux professeurs d'éducation physique de constituer leur horaire temps plein avec un nombre x d'heures dans le scolaire et un nombre y dans les clubs. La première chose est facile à réaliser ; la deuxième l'est sans doute un peu moins mais cela changerait, selon moi, beaucoup de choses car la première chose à faire serait peut être de changer les mentalités.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame FIRQUET. Je demanderai, à présent, à M. le Député LACROIX, de rejoindre la tribune pour nous entretenir des projets à mettre en œuvre en matière de formation, d'accessibilité du sport, d'égalité de l'offre sur l'ensemble du territoire de la notre Province, ainsi qu'en matière de perfectionnement. Vous avez la parole, Monsieur le Député.

M. LACROIX, Député provincial (à la tribune).- Je vous remercie à nouveau, Madame la Présidente.

Les vertus du sport ne sont plus discutées. Il peut cependant être aussi un facteur d'exclusion ou de mal-être. Il permet en effet un esprit de compétition qui peut persécuter au lieu de stimuler, qui peut exclure au lieu d'intégrer.

Nous devons lutter contre toute forme d'exclusion sportive. Personne, personne ne doit rester sur la touche !

En pratique, il faut donc, selon nous, Collège provincial de

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Liège :

- une offre sportive de proximité : éviter les distances simplifie l'accès au sport pour tous.
- une offre sportive diversifiée : chaque participant doit pouvoir y trouver sa place.
- une offre sportive de qualité : chacun doit recevoir les meilleurs atouts.

Pour arriver à ces résultats, il nous faut, n'en déplaise à certains, des infrastructures sportives de qualité, avec deux mots d'ordre néanmoins en ce qui nous concerne : « complémentarité » et « non concurrence ».

Nous ne créons et gérons des infrastructures sportives que lorsque les clubs et les communes ne peuvent agir seuls.

Pour atteindre nos objectifs, il faut aussi un travail de formation de qualité.

Depuis 2 ans, vous le savez, nous avons rapatrié vers les actions de formation, une part très importante du budget « sport ».

Ce véritable produit d'appel qu'est la formation de qualité pour tous repose sur un constat simple.

Si vous formez un joueur, ce joueur pourra pratiquer un sport. Mais si vous formez un entraîneur, plusieurs joueurs pourront pratiquer plusieurs sports.

Rien qu'en 2008, nous avons formé, à Seraing, à Blegny, à Theux, à Antheit et à Waremme, 53 entraîneurs de football issus de 26 clubs.

Aujourd'hui, ces détenteurs du Brevet C Initiateur Football travaillent au quotidien, dans leur club, sur leur terrain, au profit des jeunes footballeurs de ces 26 clubs.

Quel est notre objectif ?

Permettre à celui qui est, au niveau le plus bas de la pyramide sportive, de bénéficier de la même qualité d'apprentissage que les autres.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Je vise là notamment le joueur d'un petit club qui a souvent très peu de moyens à consacrer à la formation de ses entraîneurs,

Chaque enfant, chaque jeune doit avoir en lui les racines sportives les plus solides possibles. Grâce à cela en effet, tout au long de sa vie, il pourra faire du sport un partenaire de bien-être physique et mental.

A coté de cela, le travail de perfectionnement ne doit pas être négligé non plus.

Chaque jour de chaque semaine, nous sommes déjà à l'œuvre :

- 640 jeunes footballeurs se sont perfectionnés en 2008.
- En rugby, 180 minimes et 151 cadets participent aux entraînements dispensés en partenariat avec la Ligue francophone.
- En handball, 50 jeunes peuvent fréquenter chaque semaine un de nos 4 centres d'entraînement.
- Enfin, 25.000,00 EUR sont répartis chaque année entre 5 clubs de la province pour la formation de jeunes cyclistes.

Ce n'est pas rien quand même !

Nous avons aussi choisi de soutenir deux autres acteurs très importants qui permettent le sport.

Ainsi, des cycles de cours et des permanences locales sont organisés à l'attention des dirigeants de clubs, toujours des bénévoles, pour les familiariser aux matières juridiques et financières qui les concernent. Coût pour le club : 20 EUR par participant !

Autre acteur fondamental du sport : l'arbitre bien sûr.

Nous avons mis en place, avec la Commission provinciale des Arbitres de football, une formation de pointe à l'attention des candidats arbitres et des arbitres.

Je terminerai enfin mon intervention en rappelant le troisième axe important de notre action: l'intégration. Et dans

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

l'intégration notamment, le souci des personnes moins valides.

- Des activités adaptées et psychomotrices ponctuelles sont soutenues financièrement par la Province de Liège.
- Des stages adaptés sont mis en place avec les communes.
- Enfin, une journée multidisciplinaire, entièrement dédiée aux personnes handicapées, est organisée chaque année par la Province dans une de ses communes.

Je laisse volontiers la parole aux autres acteurs de ce débat et vous remercie de votre attention.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Député. La parole est à vous, Monsieur BEENKENS.

M. BEENKENS.- Et bien précisément, si vous le voulez bien, nous allons poursuivre avec le troisième point qui est la formation, on vient de l'évoquer.

Le sport finalement, c'est assez simple, c'est toute une série d'acteurs dont le principal, c'est le joueur ou c'est l'athlète. C'est la face visible de l'iceberg. Mais en effet les entraîneurs, même si dans certains clubs ils sont hongrois et portugais pour le numéro 2, ça peut arriver, sont très très importants.

Les arbitres, je peux vous assurer que, pour voir aussi les jeunes au quotidien, il faut vraiment être costaud aujourd'hui pour faire ce métier. J'en connais qui ont 15 ans et qui essaient de se lancer là-dedans et c'est très très difficile. Là, on reviendra aussi tout à l'heure sur le rôle des parents.

Si je peux ne fusse que faire passer ce message aujourd'hui, je pense que je n'aurai pas fait le déplacement pour rien.

Bien sûr aussi les dirigeants ; c'est évident. Souvent quand ça ne va pas, on dit qu'il y a une crise des dirigeants et quand ça va bien, les dirigeants sont excellents.

Et puis, il y a le bénévolat parce que le sport, ce n'est pas que le sport de haut niveau et pour que cela marche, il faut ce bénévolat.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Voilà, ce qu'on va essayer de vous montrer maintenant ; c'est que finalement dans le sport, il y a une chaîne - c'est un petit peu comme à la télévision - une chaîne où chaque maillon est important. Si maintenant nos micros ne fonctionnent pas ou si la maquilleuse n'est pas venue aujourd'hui - mais ce n'est pas bien grave -, s'il manque un élément, et bien forcément ça ne pourra pas marcher.

(Reportage 3 « La formation »).

M. BEENKENS.- Voilà, avant de parler de l'intégration, je vous cède à nouveau la parole, Madame la Présidente.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur BEENKENS. Je viens appeler maintenant M. Pierre DEWART qui va nous entretenir de la formation des jeunes. A vous aussi, Monsieur DEWART, je vous dis un grand merci d'avoir accepté notre invitation.

M. DEWART (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs, depuis plus de 10 ans, l'ASBL « Vive le sport », centre sportif local wanzois reconnu par la Communauté française, organise des stages de sport en collaboration avec l'Administration communale de Wanze et les clubs sportifs locaux.

2000 enfants les fréquentent au cours des vacances. Il y a trois ans, des parents d'enfants âgés d'une quinzaine d'années nous ont demandé s'ils ne pouvaient pas encadrer les stages comme moniteurs. Ca nous a donné des idées.

Nous nous sommes dit : s'il existe des formations pour les jeunes désireux d'encadrer des plaines de jeux, pourquoi n'en existe-t-il pas pour l'encadrement des stages sportifs ?

Il y a l'ADEPS, oui mais il faut 18 ans et il faut s'orienter dans une discipline sportive spécifique. Il n'existe rien en formation multi sports.

Quand les enfants ont 15, 16, 17 ans, ils ont du temps libre pendant les vacances. Ils ne sont pas encore accaparé par les études supérieures et nous en avons conclu que c'était certainement un bel âge pour débiter une formation.

L'ASBL a donc décidé d'organiser ses propres cours pour atteindre plusieurs objectifs très concrets.

Le premier, proposer une première approche pédagogique de l'encadrement d'enfants lors d'activités sportives et ainsi

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

améliorer la qualité des stages sportifs.

2. Permettre à des jeunes de suivre une formation à proximité de leur domicile et éviter ainsi les contraintes de déplacements.

3. Susciter des vocations dès le plus jeune âge pour les métiers de l'enseignement : professeur de gym, animateur sportif, entraîneur en club.

4. Susciter l'intérêt des jeunes pour la poursuite d'une formation via la filière de l'ADEPS et des fédérations sportives. A terme donc, augmenter le nombre de moniteurs diplômés pour les disciplines sportives spécifiques organisées en club.

5. Contribuer à long terme à l'amélioration de la qualité de l'enseignement sportif wanzois.

En pratique, nous avons écrit aux 800 jeunes wanzois âgés de 15 à 18 ans pour leur proposer une formation de 15 jours. La première semaine était consacrée à la théorie, la deuxième était consacrée à la pratique. 82 jeunes se sont inscrits. Pour des raisons pratiques, seuls les 40 premiers ont été formés. Ils ont ainsi pu suivre les cours théoriques suivants : notion de psychologie de l'enfant, gestion d'un groupe d'enfants, notion de physiologie sportive, les techniques d'animation, la sécurité.

Durant la semaine de stages pratiques, les étudiants devaient préparer des leçons et les dispenser, sous le regard attentif des formateurs. Ils ont été évalués et cotés.

Les cours ont été dispensés par deux professeurs licenciés en éducation physique qui forment les étudiants de la section « Education corporelle » à l'Institut technique de Huy.

Le Service des sports provincial a soutenu ce projet ; il a connu un réel succès.

Nous allons peaufiner en 2009 la formation suivie l'an dernier par les 40 premiers inscrits et entamer une nouvelle formation pour les autres.

Nous savons tous que le sport et plus particulièrement les petits clubs locaux souffrent pour la plupart d'un manque de stabilité dans la structure sportive parce que trop souvent tributaires du bon vouloir de leurs précieux bénévoles.

Ce projet de formation s'inscrit dans un travail de fond, de

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

moyen et long termes. Il n'est ici pas question de monnaie sonnante et trébuchante. Wanze veut aider ses clubs à trouver un équilibre dans la structure dirigeante et sportive. C'est dans ce cadre que s'inscrivent ces formations.

Merci.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur DEWART. Nous retrouvons M. BEENKENS.

M. BEENKENS.- Pour parler de l'avant dernier thème qui nous intéresse, c'est l'intégration par le sport. Il existe toute une série de formes d'intégration : le problème de l'immigration, celui des handicapés, celui du racisme. Le sport a un rôle social. Il y a aussi l'intégration socio-culturelle ; je dirai même peut-être aussi socio-affective.

Deux exemples à travers le reportage, deux témoignages : celui de Giovanni Bozzi, figure emblématique du basketball. Cela me permet aussi de rappeler qu'il y a ce que l'on appelle le street basket qui permet à 5000 jeunes environ d'avoir accès gratuitement à ce sport.

Et puis, le témoignage aussi très poignant de José LORQUET qui était kiné et cavalier. Son handicap est dû simplement à une chute de cheval. On regarde et on écoute.

(Reportage 4 « L'intégration par le sport »).

M. BEENKENS.- L'expérience m'a appris que finalement il y a beaucoup de champions mais tous les champions ne sont pas nécessairement des exemples. En revanche, il y a des gens qui sont des exemples mais ce ne sont pas nécessairement des champions. Quand on a les deux, je pense qu'on a déjà réussi beaucoup de choses. Pour la suite, je vous cède la parole, Madame la Présidente.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci. Nous allons retrouver M. HUSTING à la tribune, qui nous parle aussi d'intégration par le sport. A vous, Monsieur HUSTING.

M. HUSTING (à la tribune).- Merci. Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, me voici de retour pour poser une deuxième question. La première question était : est-ce qu'il faut organiser un événement sportif de grande ampleur. La deuxième question est :

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

est-ce que le sport est intégrateur ?

Alors question qui comme la première de tout à l'heure semble tomber sous les sens. On entend et on lit régulièrement qu'avec le sport, on va résoudre tous les maux de la société.

Le sport n'est intégrateur, vous le verrez peut-être au cours de ce court exposé, que, et on l'a vu dans les reportages, s'il s'appuie sur des projets pédagogiques transversaux. En soi, le sport n'a pas plus de vertus, n'a pas plus de valeurs que ne peut en avoir la culture, la musique, la peinture ou quoi que ce soit d'autre.

Ce qui me frappe un petit peu, c'est qu'on a toujours reconnu que l'intégration jusqu'à il y a paradoxalement une petite dizaine d'années, reposait sur l'école et sur le travail. Preuve de ce changement progressif, regardez la signification, le changement sémantique depuis quelques années. On ne parle plus d'intégration par le travail mais on parle de l'insertion par le travail. Et l'intégrateur est devenu non plus le travail, ni même l'école mais un devenu un petit peu le sport.

Donc, c'est assez facile et c'est souvent utilisé de manière très très rapide et très synthétique par le pouvoir politique, d'imaginer qu'il y aurait une sorte de translation des valeurs du sport à l'activité citoyenne habituelle ou au monde du travail.

Pourquoi dit-on que le sport est intégrateur ? Parce que le sport pour y jouer, il faut intérioriser des normes, il faut intérioriser des règles. On sait forcément que sur le terrain de football, pour prendre le ballon à l'adversaire, il y a des règles qui sont permises. Le coup de tête et le coup de poing ne sont pas autorisés même si de temps en temps, ça serait plus rapide pour obtenir le ballon ! Mais à partir de là, est-ce qu'il y a automatiquement un comportement citoyen qui se dégage de la pratique sportive et qui se dégage aussi dans le monde professionnel ? Est-ce que le culte de l'effort dans le monde sportif va d'office se traduire dans une activité professionnelle ?

Moi, j'é mets beaucoup de doutes surtout si cela n'est pas accompagné par un discours éducatif, un projet pédagogique qui repose sur des formateurs. Et on l'a vu dans le reportage, sur des formateurs compétents qui sont là pour autre chose que pour délivrer un enseignement purement et exclusivement technique et sportif.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Alors la question du sport, je l'ai dit, n'a pas de valeur intrinsèque. Est-ce qu'il est intégrateur ? J'ai autant d'exemples qui peuvent vous montrer qu'il est intégrateur, qu'il est en même temps facteur d'exclusion. Il est évident qu'aujourd'hui, pour pratiquer du sport, si on est un autochtone, si on a une situation professionnelle stable ou si on est un enfant et que les parents sont unis et qu'ils peuvent aller rechercher ou conduire l'enfant aux activités sportives, il est beaucoup plus facile aujourd'hui de pratiquer du sport que si on est dans une situation totalement opposée.

Quel sport intègre également ? C'est la question que l'on peut se poser. C'est le sport organisé, c'est le sport en club, c'est le sport libre, c'est quel type de sport ? Le sport professionnel ? Quel type d'intégration est-ce que l'on vise ? L'intégration professionnelle par le sport ? Est-ce que c'est d'essayer de développer des débouchés professionnels pour des sportifs ou pour des gens à faibles qualifications dans les activités sportives professionnelles ?

Egalement, on parle régulièrement du fait que le sport est intégrateur. Mais je dis attention, il faut toujours se méfier de ces raccourcis beaucoup beaucoup trop rapides. Moi, il me semble, depuis quelques temps, quand on développe le basket de rue et que j'observe la population pratiquante, j'observe une très forte masculinisation de l'espace publique. Ce sont essentiellement des garçons. On leur trouve de l'occupationnel pour éviter de la violence et de l'ennui et quand il y a des filles sur ces terrains de basket, on voit généralement qu'elles sont confinées à un rôle de simple pom pom girls.

Donc, je dirais que le sport en soi, il est intégrateur mais n'est qu'un support en soi.

La conclusion de mon exposé, c'est que les choses ne sont pas aussi simples que ça, lier sport et intégration. La simple question que je voudrais vous poser, c'est en matière de sport, intégration et de santé. Il faut savoir ce que l'on veut faire. Faire du sport - santé, ça voudrait dire qu'on ouvre les piscines par exemple aux jeunes filles d'origine musulmane. Faire du sport intégration, ça veut dire qu'on refuse d'ouvrir les piscines à des heures spécifiques pour une population cible. Mais, c'est un choix ; on ne peut pas faire de l'intégration, du sportif et de l'intégrateur en même temps. Il ne faut pas mélanger les genres.

Je vous remercie.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur HUSTING. Et pour la présentation du cinquième reportage, nous retrouvons M. BEENKENS.

M. BEENKENS.- Madame la Présidente, vous avez rappelé, ça m'a rappelé de bons souvenirs, que j'ai fait mon mémoire sur Luc Varenne ; c'est vrai mais cela fait plus de 20 ans. Je pense qu'aujourd'hui avec le recul, avec un petit peu plus de maturité, ce n'est pas difficile, je choisirai désormais peut-être le thème qui va nous occuper maintenant. C'est notamment la reconversion des sportifs. Je pense que ça mérite vraiment un mémoire.

On ne va pas aller jusque là aujourd'hui mais les méthodes d'encadrement et de suivi psychologique des sportifs au stage de la formation et de la reconversion - attention à la reconversion qui est décidée ; il y a aussi la reconversion qui est imposée - c'est ce qui va nous intéresser maintenant. On doit aussi insister sur les valeurs scolaires ; le sport ne peut pas couper les jeunes des autres valeurs.

(Reportage 5 « Les méthodes d'encadrement et de suivi psychologique des sportifs au stade de la formation et de la reconversion décidée ou imposée »).

M. BEENKENS.- Voilà le cas d'Ingrid BERGMANS est évidemment un cas idéaliste mais malheureusement quand même assez rare chez les sportifs de haut niveau. Vous savez, la fin d'une carrière est la fin d'une certaine notoriété ; c'est la fin aussi de la compétition qui sont, tous les deux, une forme de drogue, il ne faut pas avoir peur d'utiliser le mot. Je ne sais pas, Mesdames, Messieurs, si c'est la même chose en politique. Je l'ignore mais il y a ce que l'on appelle l'hormone du bonheur ; ça ne se commande pas paraît-il ; ça s'appelle l'endorphine et vous savez que, selon les cas, dans le meilleur des cas, ça peut mener à la dépression ; dans le pire des cas, je parle vraiment des sportifs de haut niveau, ça peut mener au suicide. On a notamment connu le cas malheureux de Luis OCANA.

Je voudrais terminer simplement en apportant modestement ce témoignage. Deux des plus grands sportifs qu'on ait eu en Belgique, Eddy MERCKX et Paul VAN HIMST, peu de gens savent comment ils sont vraiment devenus amis. Ce n'est pas pendant leur carrière. En fait, Paul a terminé sa carrière de footballeur quelques instants, quelques mois avant qu'Eddy n'arrête sa carrière de cycliste. Et quelque part, Paul a anticipé sur tous ses problèmes et a conseillé Eddy et lui a dit : voilà je pense

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

que tu dois te méfier de ceci, de cela. C'est à partir de là qu'il y a eu véritablement un lien indissociable d'amitié qui est naît entre eux. Je pense qu'il ne faut vraiment pas sous-estimer cela. Bien sûr, le sportif de haut niveau reste minoritaire. On est ici pour essayer de parler des autres. Je pense que le sport doit rester une passion. C'est la mienne et j'espère en tout cas avoir pu vous la communiquer un tout petit peu, cet après-midi.

Merci, Madame la Présidente ; merci à vous tous.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Un grand merci Monsieur BEENKENS pour toutes vos interventions et tous vos témoignages.

Nous allons à présent rappeler M. LEBLANC à la tribune car nous aimerions entendre votre point de vue de haut dirigeant du monde sportif sur l'importance de la psychologie et des valeurs pour réussir sa carrière et sa reconversion. Je vous en prie, Monsieur LEBLANC.

M. LEBLANC (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Mesdames et Messieurs, les valeurs et l'encadrement du sport de compétition, je dis bien de compétition car le sport loisir a lui aussi des valeurs mais ce ne sont pas forcément les mêmes ; vous savez que je suis issu du sport de haut niveau. Les valeurs du sport de compétition sont connues et on peut dire que ce sont les valeurs de la vie : le travail, le courage, la ténacité, l'esprit collectif.

Dans le sport, vous avez à faire avec des règles, des codes, des obligations ; dans la vie aussi. Dans le sport, vous avez des adversaires ; on peut considérer que dans la vie, ce sont parfois des concurrents. Vous avez des coéquipiers ; dans la vie, ce sont des collègues. Mais surtout dans le sport, vous êtes beaucoup avec vous-même et dans la vie aussi. C'est sans doute le plus important.

Néanmoins, le sport, c'est un passage ; un passage généralement exaltant car on l'a choisi et si on l'a choisi, c'est par passion. Donc, on s'y implique au maximum, avec espoir, avec ambition.

Néanmoins, aux alentours de 35 ans, généralement, c'est fini et il est parfois dangereux de tout consacrer, de tout sacrifier au sport.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

J'ai ici en mémoire une réflexion lorsque j'étais athlète, jeune coureur cycliste, de mon directeur sportif, Maurice DE MUER, qui disait, aux coureurs de toute l'équipe : le vélo, c'est dur mais dites-vous bien que vous faites un beau métier car vous êtes quand même choyés ; on voyage et on vous fournit tout. Et dites-vous bien qu'un jour, ça s'arrêtera et la vraie vie commencera.

Naturellement, il avait raison. D'où l'importance de la formation et d'où l'importance de l'entraîneur, du manager, du directeur sportif à qui on demande bien sûr de la technicité, du professionnalisme mais pas seulement. Je crois qu'il faut aussi bien sûr de la psychologie, du bon sens et il faut être pénétré des valeurs du sport et les marteler sans cesse aux jeunes athlètes.

Il faut aussi avoir le souci, la vision de l'après carrière et de la reconversion car ces encadrants sont d'une certaine manière des professeurs de vie complémentaires au rôle éducatif que jouent les parents, les enseignants ; complémentaires aux repères moraux que l'on peut acquérir soi-même à travers ses lectures, à travers la fréquentation d'un parti politique ou d'une religion qui peuvent avoir éveillé chez vous des convictions ou des repères.

Enfin, il me semble que irremplaçables pour le reste de l'existence sont les expériences vécues dans le sport, les succès ; comment ai-je fait, comment fait-on pour gagner ? Les échecs, l'analyse des défaites que l'on a pu subir ; la camaraderie qui est très importantes dans le sport ; l'ouverture sur les autres ; la tolérance, l'intégration (on en a beaucoup parlé cet après-midi), l'ouverture aussi sur le monde au travers des voyages et des rencontres que permet le sport.

Il me semble, un exemple liégeois, que le jeune entraîneur du Pesant Club Patrick HEMROULLE n'a sans doute plus aujourd'hui la même vision de l'Afrique après avoir disputé avec ses coureurs trois ou quatre tours du Burkina Faso. J'ai déjà eu l'occasion d'en parler avec lui.

Et puis, naturellement, dans le sport, il y a cette insistance légitime que l'on a en matière d'éthique sur le plan moral et en matière d'hygiène de vie sur le plan physique. Ce sont là encore des investissements pour la suite de la vie.

Alors carrière terminée. Si l'on a été un champion ou si l'on a obtenu quelques parcelles de gloire, il faut quand même l'humilité de se remettre en question. On dispose d'argent certes

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

parfois mais la culture générale, il faut l'acquérir ; il faut se trouver une nouvelle vocation ; il faut une ouverture d'esprit ; il faut un tissu relationnel. Tous ces éléments sont tout aussi indispensables que les succès que l'on a pu avoir autrefois. Et si l'on a été un sportif plus modeste, ce ne sont plus les qualités sportives auxquelles on peut se raccrocher et encore moins un palmarès flatteur bien entendu mais les qualités humaines intrinsèques. Et ce sont toujours les mêmes, celles que j'ai évoquées il y a un instant.

D'ailleurs, ces qualités humaines, on peut les mettre au service du sport comme entraîneur, comme kiné, comme dirigeant, comme arbitre. Ça peut être bénévolement, ça peut être professionnellement. Et l'on peut observer que généralement, généralement, les sportifs sont des gens qui sont prêts à se battre.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Un grand merci à vous, Monsieur LEBLANC. Nous revenons à présent vers les quatre groupes politiques qui vont nous livrer leurs attentes en matière de sport. C'est M. THEUNYNCK qui parle au nom du groupe ECOLO.

M. THEUNYNCK.- Merci Madame la Présidente. Le sport, la plus belle mais aussi parfois la plus effrayante des activités.

La plus belle quand elle permet santé et développement harmonieux. Belle encore lorsqu'elle offre la joie du jeu, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi.

Mais effrayante quand elle draine dans son sillage surentraînement, dopage, corruption et infantilisme des athlètes.

Faut-il citer tous ces sportifs qui depuis le plus jeune âge s'entraînent intensément et sont contraints à un arrêt précoce car leur corps ne supporte plus les charges imposées ?

Est-il nécessaire de rappeler tous les cas de dopage, touchant le cyclisme, comme les autres sports, qui nous empêchent de vibrer devant l'exploit, sachant que quelques jours plus tard un maillot, une médaille, une victoire seront retirés sous les feux des projecteurs ou dans l'indifférence la plus parfaite ?

Dois-je vous parler de M. YE qui nous a appris l'intérêt d'asiatiques pour les championnats de football et leur fâcheuse tendance à s'immiscer dans le déroulement des matches ?

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Savez-vous que des sportifs de haut niveau sont maintenus parfois dans un concept d'assistanat pendant des années ? Une sorte de bulle à l'abri des soucis du quotidien pour ne pas perturber la concentration. Cela va bien entendu à l'encontre de l'autonomie dont ils auront besoin dans le futur. Tout le monde a en mémoire des fins de carrière entachées de sérieux problèmes tels que, drogues, délits, voire suicide.

Nous connaissons tous les salaires fous qu'empochent parfois les jeunes compétiteurs dans certains sports. Cet argent est lui-même souvent vecteur de problèmes. L'incapacité du jeune ou de son entourage à gérer ce pactole peut conduire à des drames dont personne ne voudra endosser la responsabilité.

Jusqu'il y a peu, les champions entraînaient dans leur sillage toute une jeunesse, rêvant d'égaliser leurs idoles. Mais de nos jours, ces exploits sont si douteux, si controversés que l'on peut se demander si le seul attrait du sport professionnel n'est pas l'argent, rien que l'argent à tout prix.

Justine HENIN, BECKHAM, HAMILTON font-ils rêver nos jeunes par leurs prouesses ou plutôt pour l'opulence dans laquelle ils vivent ?

Alors je pense que l'on peut légitimement se poser la question : le sport professionnel peut-il encore servir d'exemple à la pratique du sport pour nos jeunes ?

J'estime pour ma part que les excès du professionnalisme ont dénaturé le sport et que nous avons atteint les limites de l'éthique dans la plupart des disciplines.

Qu'on le veuille ou non, la crise économique profonde que nous allons connaître réduira les marges budgétaires et singulièrement celles dédicacées au sport et aux grands événements.

Alors des choix devront s'opérer. Il s'agira de favoriser soit le sport spectacle, soit le sport pour tous. C'est cette dernière option que nous privilégions.

Pour ECOLO, il est clair que des besoins criants ne sont pas rencontrés.

Toutes les études démontrent que nos jeunes ne font pas assez de sport et que les problèmes de surpoids sont de plus en plus

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

précoces.

Ne devrions-nous pas arrêter de subsidier sous une forme ou sous une autre les clubs professionnels et leurs infrastructures coûteuses qui n'offrent d'ailleurs que peu de débouchés aux jeunes du cru et réorienter nos investissements vers l'apprentissage du sport dans nos écoles dont les moyens actuels sont dérisoires ?

Le peu d'ambition des autres pouvoirs subsidants ne peut empêcher la Province d'être à la pointe dans ce domaine.

Les clubs et fédérations de sport amateur ne devraient-ils pas être aidés par des fonds structurels au lieu des saupoudrages actuels ?

En collaboration avec les communes ne pourrait-on faire bénéficier certains quartiers de structures sportives pour occuper des enfants traînant leur mal être ?

Alors oui au sport, mais au sport adapté et accessible à tous. Oui au sport d'intégration qui crée du lien social. Oui au sport qui donne confiance en soi et épanouit les gens.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur THEUNYNCK. C'est au tour maintenant de M. le Chef de groupe PS, Gérard GEORGES.

M. GEORGES.- Merci Madame la Présidente.

Quel plaisir que de pouvoir s'exprimer au nom du groupe socialiste afin de développer, en quelques minutes, un sujet qui, depuis toujours, a fait l'objet d'une véritable priorité de notre Province en général et de notre groupe en particulier.

Parler de sport en Province de Liège aujourd'hui et demain, c'est un exercice particulièrement agréable et résolument positif car, ne le cachons pas, le sport et la Province de Liège ont été, sont et seront toujours en parfaite harmonie.

Liège a toujours été le berceau de l'air moderne du sport et la politique du groupe PS en matière de sport continuera à développer cinq grands axes.

Le premier axe : « chaque habitant de notre Province a le

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

droit de faire du sport ».

« Etre à l'écoute de tous les sports et de tous les sportifs », c'est bien sûr un beau slogan déjà développé par les Députés Paul BOLLAND, Henri FLERON, Gaston GERARD et aujourd'hui Christophe LACROIX, mais c'est aussi une réalité qui concerne l'éducation motrice dès le plus jeune âge, la condition physique, l'activité physique, le sport amateur et le sport professionnel.

Deuxième axe : « le sport doit se pratiquer dans un cadre humain idéal et dans une infrastructure de qualité ».

Sur un plan humain tout d'abord, rappelons la formation des bénévoles, des entraîneurs, des arbitres et des dirigeants.

N'oublions pas notre charte d'éthique sportive de notre Province de Liège, charte qui nous rappelle qu'il faut lutter sans cesse contre la violence, le racisme, la corruption et le dopage.

Sur le plan de l'infrastructure ensuite, elle sera, dans la mesure du possible, spécifique pour chaque discipline sportive.

N'oublions pas non plus notre dynamique Maison des Sports qui continuera à être accessible à toutes les fédérations sportives.

Un autre slogan : « pas d'infrastructure de qualité = pas de sportif de qualité ».

Troisième axe : « le sport doit se développer dans un esprit de solidarité de d'intégration».

Ici également, la Province de Liège poursuit et poursuivra sa politique d'initiatrice de projets novateurs en favorisant les synergies par exemple, entre les écoles et les différents clubs sportifs ; en éliminant toutes les formes de discriminations dans le sport ; en favorisant également l'orientation sportive des jeunes. A l'école, nous avons l'habitude de parler d'orientation scolaire ; en sport, habituons-nous, aujourd'hui et demain, à parler d'orientation sportive. A la TV, on nous parle de « génie en herbe », lançons de notre côté l'opération « génie en sport.

N'oublions pas aussi l'intégration, au sein de tous les clubs, des jeunes souffrant de différents handicaps.

Développons aussi l'offre au niveau de tous les sports au féminin ; la protection du sportif et sa réinsertion professionnelle.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Quatrième axe : « le sport, c'est aussi la défense et la promotion d'un véritable service public au service du public ».

Le sport, notamment, est le département idéal et prioritaire qui doit être encouragé par toutes nos Provinces.

Le sport doit être considéré comme étant d'utilité publique ; cela se fait bien en France, pourquoi pas chez nous, via toutes nos provinces ?

Cinquième et dernier axe : «le sport, c'est aussi la santé et la sécurité».

Savez-vous qu'une récente étude nous interpelle car elle nous prouve que nos jeunes adolescentes et adolescents sont en déficit de mouvement avec une condition physique en nette perte.

Avoir une politique du sport à long terme, que de millions d'euros notre sécurité sociale épargnerait. Si tout le monde, de l'enfant au retraité, pratiquait un minimum d'activité physique par jour ; si tout le monde veillait à vivre sans surmenage et sans stress ; si tout le monde veillait à vivre et à se nourrir sainement.

A nous de renverser la vapeur car ces nouvelles habitudes de vie prennent du temps, beaucoup de temps pour en enregistrer les effets.

Assumons donc notre responsabilité au quotidien en continuant à développer une véritable culture du sport en Province de Liège, telle est aussi la mission de proximité qui nous est confiée par notre population.

Madame la Présidente, comme l'écrivait BOSSUET : « L'Art d'administrer n'est-il pas de rendre la vie plus facile et les gens plus heureux ? »

J'ai dit, je vous remercie, Madame la Présidente.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur GEORGES. A présent, c'est à vous, Monsieur BASTIN, pour le groupe CDH-CSP.

M. BASTIN.- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues, chers téléspectateurs, pour ceux qui nous rejoignent, bienvenue ;

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

pour ceux qui sont là depuis le début, félicitations, ça a dû être du sport aussi.

Quand on demandait à Winston CHURCHILL, quel était le secret de sa longévité, il répondait invariablement « du sport, du sport, surtout ... jamais de sport ».

Cette boutade dans le style parfaitement politiquement incorrect qui correspondait si bien à M. Winston CHURCHILL, nous incite à présenter le sport non pas dans une optique de sport-business, de sport-compétition et de sport-excès mais au contraire dans un esprit de sport pour tous, de sport santé et de sport bien-être.

Pour le groupe cdH-CSP, le sport, l'activité physique est un merveilleux outil de développement de la personnalité, une école de vie. Jeunes et moins jeunes apprennent dans la pratique sportive la rigueur de la technique, l'esprit d'équipe, le respect de son corps et le dépassement de soi. Un jour héro de son équipe, le lendemain acteur malheureux, le sport permet d'apprendre à devenir grand dans la défaite et humble dans la victoire.

Province sportive, province fair-play.

Hier, nous célébrions les 60 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme; aujourd'hui, la Province peut se lancer dans un projet d'éducation respect également.

Dans cette dimension de construction de l'individu, nous invitons la province à jouer un rôle notamment via ce projet « province sportive, province fair-play ». Nous proposons, sur base d'un projet pluriannuel, que la Province intensifie sa campagne de sensibilisation des jeunes dont le développement serait par exemple le suivant :

1° Lancer le concours du fair-play et remettre un prix annuellement.

2° Choisir un ambassadeur pour promouvoir le fair-play dans le sport. Une personnalité liégeoise comme Michel Preud'homme serait tout à fait indiquée et parfaite dans ce rôle.

3° Inviter les clubs à responsabiliser un Monsieur ou une Madame fair-play dans chaque équipe, dans chaque club. En début de saison, une charte du fair-play serait signée par chaque sportif des clubs adhérents.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Deuxième point : sport pour tous, sport et mobilité.

Le groupe cdH-CSP ne désire pas que la pratique sportive soit réservée aux plus nantis de la société, à fortiori dans une période de crise. Nous proposons que la Province de Liège initie un partenariat avec les TEC Liège-Verviers dont la zone de compétence est également sur le territoire de la Province et de faire en sorte que les transports en commun soient gratuits entre le lieu de domicile de nos sportifs et le lieu de pratique sportive des sportifs.

De cette manière, la Province et le TEC feraient coup double en démocratisant concrètement la pratique sportive et en privilégiant les transports en commun.

Troisième point : Province de Liège, hôte du premier centre national de VTT en Belgique. Utopie ou saine ambition !

La Province peut et doit jouer un rôle de mise en œuvre des pratiques sportives particulièrement adaptées à son territoire. Le territoire de la Province de Liège est dans son ensemble rural, son relief est fort accidenté et une bonne partie de son territoire est boisé.

Toutes ces caractéristiques font de la Province de Liège un territoire idéal pour la pratique du vélo tout terrain. De plus en plus de clubs sont actifs et chaque dimanche, des randonnées sont organisées qui rencontrent de plus en plus de succès.

Aujourd'hui, sur le territoire de la Province, se trouve l'unique piste en Belgique de VTT-Four Cross (4X) avec remontée mécanique intégrée. Sur plus de 700 m de longueur avec une différence d'altitude de 100m, cette piste située à Malmedy à la Ferme Libert peut être, si la Province le veut, le soutient, le défend, l'embryon du futur Centre national de VTT qui n'existe pas encore.

L'Adeps est intéressée, la Ligue francophone de cyclisme également, la Commune est ouverte. En fédérant nos forces, au-delà des clivages politiques et des antagonismes majorité-opposition, nous pouvons créer sur le territoire de la Province de Liège un pôle sportif, économique et touristique.

Notre zone d'attractivité pour une telle activité couvre l'ensemble de la Belgique, le sud des Pays-Bas, le nord de la

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

France et le Grand-Duché de Luxembourg.

Prochainement, le groupe cdH-CSP invitera les Députés provinciaux en charge des sports, de l'économie et du tourisme à une visite du Bike-Park de Winterberg situé en Allemagne, à 300 km de Liège, pour découvrir un modèle qui pourrait nous inspirer, nous faire réfléchir et nous inciter à agir. La Province pourra jouer ainsi parfaitement son rôle d'intégrateur, d'initiateur de projet fédérateur.

C'est par ces réalisations concrètes qu'elle pourra démontrer son rôle de meilleur partenaire des communes et de la Région wallonne au service de ses habitants.

Vive le sport ! Vice le sport pour tous !

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur BASTIN. Enfin, c'est M. STEIN qui va nous donner l'avis du groupe MR.

M. STEIN.- Madame la Présidente, chers Collègues, il y a maintenant 4 mois que les Jeux olympiques sont terminés. On a beaucoup parlé de sport en Belgique pendant les Jeux olympiques ; aujourd'hui aussi d'ailleurs ici.

J'ai eu la grande chance d'assister à l'intégralité de ces Jeux au sein de la délégation belge et par conséquent, j'ai vu des compétitions, j'ai vu la préparation et j'ai pris connaissance des réactions des athlètes et de leurs entraîneurs.

Cela ne nous a pas empêché bien sûr d'être tenus quotidiennement au courant des réactions de notre pays. Et là, mes Amis, que de commentaires pour déplorer l'absence de bons résultats et surtout l'absence de médailles pour la Belgique.

Des critiques sont venues de toutes parts, ciblant le Comité olympique, le système scolaire, les fédérations, les gouvernements, les ministres des sports, le système de communautarisation du sport dans notre pays.

Et puis, in fine, la Belgique décroche enfin une médaille d'or. Alors, que de joies, que d'émotions tant dans la délégation belge qu'ici en Belgique ; j'en ai eu des échos.

Ca, c'est assez extraordinaire surtout que cela a été suivi dans la foulée, oserai-je dire, puisqu'il s'agit de notre équipe

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

de relais féminin, d'une médaille d'argent.

Nul, en Belgique, n'a été insensible, ni aux mauvais résultats, ni aux médailles.

Alors, pourquoi est-ce que je vous dis tout cela ? Parce que, à la fin du mois d'août, le sport était encore le sujet de conversation n° 1 puisque la crise financière n'avait pas commencé et sur les plateaux de télévision et dans la presse, plein de promesses étaient faites. Il faut faire de nouveaux centres sportifs, améliorer les infrastructures, faire des centres nationaux. On a entendu beaucoup de choses mais toutes ces propositions allaient dans le même sens : aider le sport de haut niveau pour que, on l'espérait, il y ait plus de médailles à Londres en 2012.

Si je dis tout cela, c'est parce que ça conforte ce que je crois depuis longtemps et ce que notre groupe MR croit depuis longtemps aussi : aider le sport de haut niveau est légitime. Ce n'est pas légitime pour lui-même, il ne faut pas oublier le sport pour tous bien sûr. Mais ce que j'ai toujours plaidé en tant que président de la Fédération auprès des autorités publiques, je disais que aider le sport de haut niveau, c'est provoquer l'avènement de champions et l'arrivée de champions ; outre la fierté que cela peut créer pour une nation, pour une région, ça incite toujours, et ça c'est le plus important, une masse de jeunes à rejoindre le sport.

Alors me direz-vous, et la Province dans tout cela ?

Et bien, nous osons dire aujourd'hui que la Province est autorisée légitimement à aider aussi le sport de haut niveau. En matière de sport, on ne fait pas la leçon à la Province de Liège. On vient de le dire. Je crois que sa réputation à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières, est une réputation solide et méritée, de faire beaucoup pour le sport. On l'a entendu encore aujourd'hui.

Son bras armé qu'est la Maison des Sports et le Service des Sports, avec des gens, il faut quand même le souligner, compétents et dynamiques, sont un modèle du genre en Belgique.

Alors, le sport pour tous, je l'ai entendu, n'a jamais été oublié et ne doit pas être oublié par la Province de Liège. Mais ces grands événements qu'elle provoque, et s'il y a des grands événements en Province de Liège, c'est dû uniquement à l'Institution provinciale, ça il faut le continuer parce que ils

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

sont faits bien sûr pour qu'on parle de la Province de Liège à l'extérieur, à l'étranger mais ils sont faits aussi pour être un outil de promotion du sport et c'est très important.

Alors, à l'aube de cette législature, j'allais dire olympiade mais c'est une déformation !, à l'aube de cette législature 2007-2012, notre Député provincial et notre Collège provincial ont décidé de consacrer leurs efforts vers la formation.

Quelle belle idée ! Parce que c'était faire en sorte un peu avant qu'on ne le demande, après les Jeux de Pékin. La formation, c'est le meilleur moyen de détecter les talents et de les faire éclore.

Cette formation, bien sûr, ne doit pas être faite n'importe comment ; elle doit être faite avec les clubs, avec les fédérations. Pourquoi ? Pour éviter de gaspiller des moyens et aussi pour faire en sorte que le savoir-faire qui réside heureusement dans les fédérations soit utilisé.

Pour être bref, parce qu'on arrive à la fin de cette émission, je dirai simplement que je vous ai parlé ici beaucoup de sport de haut niveau, au nom de notre groupe. Il ne faut pas croire que l'on veut aider le sport de haut niveau pour lui-même ; c'est simplement parce qu'il aide le sport tout court. On a dit que le sport était bon pour la santé. On a rappelé qu'il était un facteur d'intégration. A partir de ce moment-là bien entendu, la démonstration est faite et la boucle est bouclée.

En conclusion, chers Collègues, je voudrais dire que si notre Province maintient l'organisation de ces grands événements sportifs et qu'elle investit dans la formation, elle jouera légitimement son rôle pour le sport de haut niveau et pour le sport tout court. Nous souhaitons continuer dans cette direction-là.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur STEIN. Et tout naturellement, la parole est maintenant à M. le Député provincial Christophe LACROIX, pour la réaction du Collège provincial aux différentes interventions des groupes de notre assemblée provinciale et bien évidemment aussi pour le mot de la fin. Vous avez la parole, Monsieur le Député.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

M. LACROIX, Député provincial (à la tribune).- Merci.

Dans les prochains mois, notre majorité veut améliorer encore la structure de son Service des sports.

L'approbation récente de notre budget 2009 par la Région Wallonne nous conforte dans notre volonté de progresser.

1^{er} axe : la gestion des infrastructures sportives.

Ces infrastructures doivent être équitablement réparties sur le territoire au profit des utilisateurs.

Qui d'autre que la Province dispose des moyens suffisants pour créer des tels outils de qualité, de proximité et de solidarité cependant trop lourds à supporter pour un seul budget communal ?

En créant notamment un Centre provincial de tennis, nous répondons encore à ce besoin.

2^{ème} axe : le perfectionnement sportif.

Nous avons démontré nos actions tout à l'heure.

Nous veillerons donc à poursuivre et développer nos programmes de perfectionnement destinés aux jeunes joueurs motivés et désireux d'apprendre plus. Le but étant, pour ces jeunes, d'atteindre un niveau de performance que ne leur permet pas d'espérer la seule pratique de club.

Par notre 3^{ème} axe d'intervention, nous voulons que l'offre sportive atteigne demain un public qui reste en marge des structures de clubs ou un public qui subit, ce que j'appelle, un « décrochage sportif ».

Combien de fois n'a-t-on pas entendu des parents se plaindre que leur fils ou leur fille souhaite arrêter une discipline après quelques semaines seulement.

A nous de faire en sorte que cette déception, cet abandon ne tournent pas en dégoût ou en désintérêt définitif. L'enfant doit donc pouvoir se tourner vers une autre activité.

C'est la raison pour laquelle, nous souhaitons créer, au sein du Service des sports de la Province, une Académie provinciale des

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

sports. Elle se substituera aux stages actuels, trop limités aux seules périodes des vacances scolaires.

Cette académie proposera une offre sportive organisée non plus par type de discipline mais par tranches d'âge et suivant des cycles de plusieurs semaines, depuis l'âge de 4 ans jusqu'à l'âge de 14 ans.

Je clôturerai mon intervention, mes chers Collègues, en rappelant que si des organisateurs internationaux choisissent tel ou tel pays, telle ou telle province ou localité pour accueillir leur évènement, c'est toujours en fonction des qualités et du dynamisme qui y sont offerts.

Ce fut, Monsieur GILON, la même chose pour nous au moment de fixer, il y a un an, le programme du 30^{ème} anniversaire du Service des sports. Toutes les communes ayant présenté un projet à inclure dans la programmation des animations ont été retenues quelque soit leur couleur politique. Malheureusement, Amay, où, sauf erreur de ma part, votre parti est très majoritaire, n'a rien proposé Elle n'a donc rien eu !

Comme vous le voyez, à l'heure où d'aucun voudrait réduire le rôle des provinces, en matière de sport notamment, nous avons du pain et permettez-moi de le dire, de « bon » pain sur la planche.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Député.

C'est ici que se termine cette sixième séance thématique de notre Conseil provincial consacrée au sport. Je remercie vivement nos invités de leur participation très amicale.

La séance est clôturée.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.